



Peut on voyager en france avec cni perimee

Par **tealyne**, le 18/01/2011 à 22:02

Bonjour,

Nous avons un vol TLS PARIS le 4 Février et mon ami a une Carte d identité périmée.
Risquons nous d etre refoulés à l'aéroport?
Merci pr votre retour
Cdt

Par **corima**, le 18/01/2011 à 22:18

[citation]***La carte nationale d'identité est délivrée à toute personne qui en fait la demande, sans condition d'âge. Elle est valable dix ans, mais, même périmée, elle permet à son titulaire de justifier de son identité sur le territoire national, à condition que la photographie soit ressemblante***[/citation]

Bonsoir, apparemment oui, mais vous devriez tout de meme telephoner à la compagnie aerienne pour vous le faire confirmer

Par **Marion2**, le 18/01/2011 à 23:08

Vous avez tout intérêt à prévoir un permis de conduire à présenter avec votre CNI périmée.

Par **mimi493**, le **19/01/2011** à **00:33**

La CNI est une pièce d'identité même périmée. Sa date de validité concerne son coté "justificatif de la nationalité française".

Pour avoir voyagé en avion des dizaines de fois avec une CNI de plus de 20 ans (j'ai fait deux CNI dans ma vie, une à 15 ans, l'autre à 42 ans), j'en ai donc fait l'expérience.

Par **tealyne**, le **19/01/2011** à **13:11**

Merci beaucoup pour vos réponses ...espérons que nous ne tomberons pas sur un agent d escale zélé :-)

Bonne journée!